



TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901

N° SIRET : 523 399 327 00015

Enregistrement à la Sous-préfecture de DIE n°W261000084

1 Rue Aristide Dumont 26400 CREST

Site web : <http://www.touretdetours.fr>



Assurance RCP: ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS
Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
N° d'immatriculation : IM075100382

NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

La Sainte Victoire & la Sainte Baume

Du vendredi 12 octobre au samedi 13 octobre 2018

Séjour en Etoile

Animateur Responsable : Michel Cauvin : tel 06 37 81 91 06 - michel.cauvin@orange.fr

PROGRAMME :

Tous les jours 3 superbes itinéraires méditerranéens de randonnées.

La sainte Victoire et la Sainte Baume sont 2 massifs calcaires orientés d'ouest en est, dont leur notoriété est due en partie pour le premier à la soixantaine d'œuvres du peintre Paul Cézanne, et pour le second à Marie Madeleine, disciple du Christ qui y a vécu en ermite les dernières années de sa vie.

1^{er} jour : Départ en car du dépôt de la société de transport JMR à Aouste sur Sye à 6h. On peut garer les voitures sur le parking de JMR, mais favorisez le covoiturage pour ne pas saturer le parking.

La Sainte Victoire :

Dépose des 3 groupes au lac du Bimont.

- Le groupe 1 monte au prieuré, la croix de Provence, le gouffre du Garagaï, chemine sur les crêtes de la Sainte Victoire et descend sur Puylobier.
- Le groupe 2 monte au prieuré, la croix de Provence, le gouffre du Garagaï, et descend sur Saint Antonin en passant par le refuge de Cézanne.
- Le groupe 3 randonne sur les chemins où Cézanne a posé son chevalet, le barrage Zola, la carrière de marbre, le refuge de Cézanne et arrive à Saint Antonin.

Groupe 1: 15Km 950m

Groupe 2: 12Km 600m

Groupe 3: 12Km 450m

Altitude maxi : 1010m.



Récupération des groupes 3 et 2 à saint Antonin, et du groupe 1 à Puyloubier.

Arrivée vers 17h30 à l'hôtel Campanile de la Penne sur Huveaune, récupération des chambres, apéritif et diner à l'hôtel.

2^{ème} jour : Petit déjeuner à 7h à l'hôtel, récupération des paniers repas fournis par l'hôtel. Départ de l'hôtel Campanile de la Penne sur Huveaune à 8h.

La Sainte Baume.

Dépose des 3 groupes en dessous du col de Lespigoulier.

- Le groupe 1 monte au col de Bertagne en passant par la grande Baume, descend sur la glacière, et monte sur le pic de Bertagne, chemine sur les crêtes de la Sainte Baume jusqu'au

Saint Pilon, descend sur l'oratoire, visite la grotte de Marie Madeleine et arrive à l'hôtellerie.

- Le groupe 2 monte au col de Bertagne en passant par la grande Baume, monte sur les crêtes par la route de service, chemine sur les crêtes de la sainte Baume jusqu'au St Pilon, descend sur l'Oratoire, visite de la grotte de Marie Madeleine et arrive à l'hôtellerie.

- Le groupe 3 monte au col de Bertagne en passant par la grande Baume, chemine en dessous des crêtes de la Sainte Baume, passe par la grotte aux Œufs, visite la grotte de Marie Madeleine, et arrive à l'hôtellerie.

Groupe 1: 16Km 950m

Groupe 2: 12Km 600m

Groupe 3: 10Km 500m

Altitude maxi : 1004m

Retour sur Aouste.

Ce programme peut être modifié en fonction de la météo et de l'état physique des participants.

HÉBERGEMENT RESTAURATION:

Hôtel restaurant « Hôtel Campanile » chemin de St Lambert 13821 LA Penne sur Huveaune
Chambres à 2 ou 3 lits. Linge de toilette et draps fournis.

L'organisateur se réserve le droit de vous proposer des structures équivalentes si nécessité.

Apéritif, repas et boissons comprises le jeudi soir à l'hôtel.

Petit déjeuner et pique-nique du 2^{ème} jour fournis par l'hôtel

Pique-nique du 1^o jour pris dans le sac à dos.

Prévoir une collation pour le vendredi soir..

ACCOMPAGNEMENT :

Toutes les randonnées sont encadrées par des animateurs du club.

DÉPLACEMENTS :

Tous les déplacements pendant le séjour sont assurés par un car de tourisme.

Départ d'Aouste sur Sye le vendredi 12 octobre à 6 h du dépôt des cars JMR.

Retour le samedi 13 octobre en soirée.

Pièces jointes ou téléchargeables sur www.touretdetours.fr : Annexe 12 bis : obligation d'information des articles R211 -3 à R211-11 du Code du tourisme. Annexes 10 & 11 : contrats optionnels d'assurances et notice. Infos préalables.





TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901

N° SIRET : 523 399 327 00015

Enregistrement à la Sous-préfecture de DIE n°W261000084

1 Rue Aristide Dumont 26400 CREST

Site web : <http://www.touretdetours.fr>



Assurance RCP: ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS
Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
N° d'immatriculation : IM075100382

PRIX DU SÉJOUR :

COÛT DU SÉJOUR 115€

Ce prix comprend :

Le transport en car pendant tout le séjour
La taxe de séjour, le pourboire du chauffeur.
L'apéritif le soir du 1^o jour
L'hébergement et la restauration du soir du 1^o jour (vin et café compris)
Le petit déjeuner et le casse-croute du 2^o jour à midi fournis par l'hôtel Campanile. .
L'assistance interruption de voyage et rapatriement est comprise avec votre licence IRA.

Ce prix ne comprend pas :

Le casse-croute du 1^o jour.
La collation le soir du 2^o jour.
D'une manière générale tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont ouvertes du 3 avril au 30 avril 2018 auprès de Danielle Martin.
daniellemartin@gmail.com 06 80 13 87 97 ou 04 75 76 47 78

Puis transmettre votre dossier d'inscription qui doit être composé de :

- 1) Du bulletin d'inscription correctement rempli et bien lisible
- 2) D'un chèque (à l'ordre de Tours & Détours) de 115€ **encaissé le 30 juin 2018.**

Attention: Seuls les dossiers complets avec le bulletin d'inscription et le chèque seront retenus.

Nombre de places mini 45, maxi 59.
Si le nombre de participants est supérieur à 59 une liste d'attente sera ouverte.

Conditions d'annulation :

S'il n'y a aucune possibilité pour trouver un remplaçant sur la liste d'attente, les sommes ci-dessous ne seront pas remboursées par le club.

- Annulation faite avant le 1/09/2018 : retenue de 55€.
- Annulation entre le 2/09/2018 et le 12/10/2018 : retenue de 115€

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS:

"Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel"